

BIENVENUE



**A l'attention des parents
des futurs élèves de 1^e année
de l'école obligatoire.**

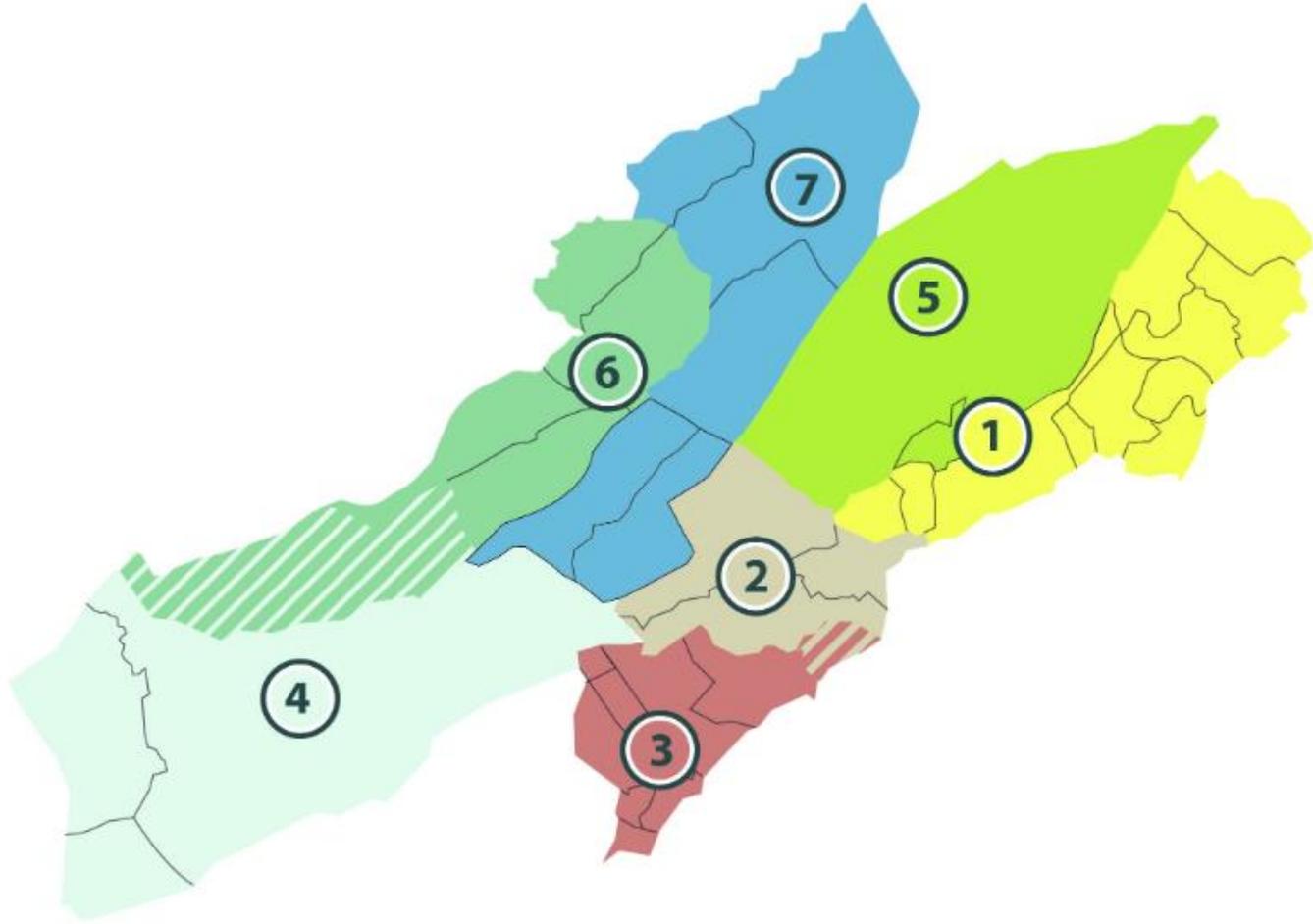
Février 2025

Ordre du jour:

- ▶ **Eorén**
- ▶ **Le centre des Terreaux**
- ▶ **Les collèges du centre des Terreaux**
- ▶ **Projet et spécificités au collège des Terreaux**
- ▶ **Organisation scolaire**
 - **Harmos et entrée à l'école obligatoire**
 - **Organisation des cycles**
 - **Horaires**
- ▶ **Enseignement**
- ▶ **Ressources**
- ▶ **Ecole-famille**
 - **Relation école-famille**
 - **Le parascolaire**
 - **L'APEN**
 - **En attendant la rentrée**
- ▶ **Site internet de l'école**



EOREN
Ecole obligatoire région
Neuchâtel



Organisation générale de l'éorén

Administration générale



Pour chaque centre:

Direction générale
Autorité scolaire de Centre

Le centre des Terreaux



Organisation générale du centre des Terreaux

Directeur: M. Xavier Humair

Cycle 1

Directrice de cycle

Mme Marie-Claire Cand

cycle1.terreaux@rpn.ch

Cycle 2

Directeur de cycle

M. Hervé de Pury

cycle2.terreaux@rpn.ch

Cycle 3

Directrice de cycle

Mme Sandra Droz

cycle3.terreaux@rpn.ch

Secrétariat

eoren.terreaux@rpn.ch

032 886 41 00



Les collèges du centre des Terreaux

Les collèges : NEUCHÂTEL – CENTRE VILLE

Les Parcs (retour en août 2025)



Les collèges : NEUCHÂTEL – CENTRE VILLE

Collège de la Promenade

PROMENADE SUD :



PROMENADE NORD :



Les collèges : NEUCHÂTEL – CENTRE VILLE

Les collèges du cycle 2-3 : Passage et Terreaux

Passage:



Terreaux:



Les collèges : NEUCHÂTEL – OUEST

Serrières :
et sa classe satellite



Vauseyon
et sa classe satellite



Les collèges : NEUCHÂTEL - NORD

Valangin
2 classes



Projets et spécificités du Centre des Terreaux

PRIMA

- Collège des Parcs et de Valangin
- Programme de l'enseignement de l'allemand par immersion

MAE : Ma journée à l'école

- Collège de Serrières

Organisation scolaire

HARMOS

Harmonisation de la scolarisation
Scolarité obligatoire

Quelles retombées pour
l'école neuchâteloise ?

HARMOS

- ✓ Les enfants commencent leur scolarité à 4 ans révolus au 31 juillet.
- ✓ La formation régulière est divisée en trois cycles.
- ✓ Les horaires sont harmonisés.
- ✓ Toutes les classes de 1-2 FR sont composées d'élèves de 1^{ère} et de 2^{ème} année.
- ✓ Un plan d'études (PER) par région linguistique définit les apprentissages scolaires.

Organisation des cycles

1 H	2 H	3 H	4 H	5 H	6 H	7 H	8 H	9 H	10 H	11 H
Cycle 1				Cycle 2				Cycle 3		

Horaires

Années	Nombre de périodes hebdomadaires
1 ^e	16 périodes
2 ^e	20 périodes
3 ^e	26 périodes + 1 p. de REX* = 27 périodes
4 ^e	26 périodes + 1 p. de REX* = 27 périodes

*(REX = renforcement-extension)

Horaire de 1^{ère} année

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h20 – 9h50	ECOLE	ECOLE	ECOLE		ECOLE
9h50 – 10h15	Récréation	Récréation	Récréation		Récréation
10h15 – 11h50	ECOLE	ECOLE	ECOLE		ECOLE

Horaire de 2^{ème} année

Collèges de la Promenade, les Parcs, Vauseyon, Valangin

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h20 – 9h50	ECOLE	ECOLE		ECOLE	ECOLE
9h50 – 10h15	Récréation	Récréation		Récréation	Récréation
10h15 – 11h50	ECOLE	ECOLE		ECOLE	ECOLE
13h45 – 15h20	ECOLE			ECOLE	

Horaire de 2^{ème} année

MAE : Collège de Serrières

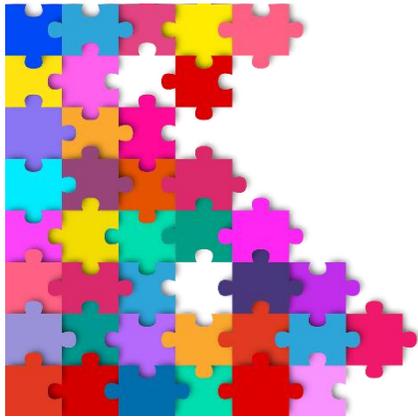
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h20 – 9h50	ECOLE	ECOLE		ECOLE	ECOLE
9h50 – 10h15	Récréation	Récréation		Récréation	Récréation
10h15 – 11h50	ECOLE	ECOLE		ECOLE	ECOLE
12h55 – 14h30	ECOLE			ECOLE	

Enseignement

Enseignement

- ❖ **Une matinée type....** [Cliquer ici](#)
- ❖ Rituels
- ❖ Regroupements et activités collectives
- ❖ Ateliers en petits groupes ou individuels
- ❖ Activités libres

Enseignement

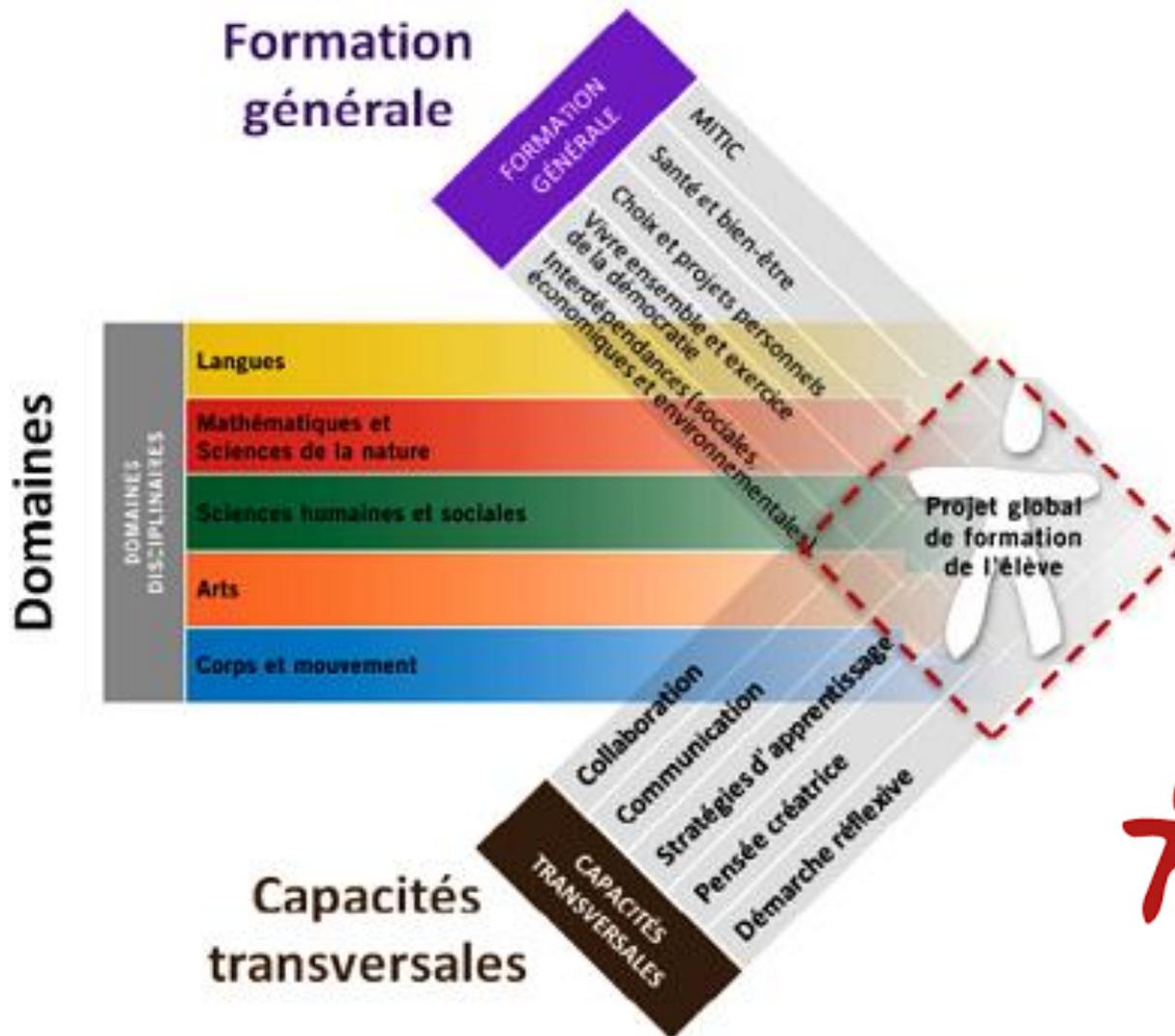


Le jeu occupe une place centrale à l'école.

Les domaines d'enseignement seront repris et détaillés par l'enseignante de votre enfant lors d'une séance d'information avant les vacances d'automne.

Enseignement

www.plandetudes.ch



PLAN D'ÉTUDES ROMAND

Conférence intercantonale de l'instruction publique
de la Suisse romande et du Tessin

Enseignement

La récréation

- ▶ Pendant les récréations, les élèves restent dans la cour d'école sous la surveillance des enseignants
- ▶ Accès au périmètre scolaire non autorisé sur temps scolaire



Ressources

Ressources internes de l'école:

- ✓ Les soutiens en classe : pédagogique et par le mouvement
- ✓ Les assistants de vie scolaire (AVIS) et assistants socio-éducatifs
- ✓ Le service socio-éducatif (SSE)
- ✓ Le service de prévention et de la promotion de la santé : l'infirmière scolaire

Ressources externes à l'école:

- ✓ **Office de l'Enseignement Spécialisé (OES)**
- ✓ **Centre d'orthophonie et orthophonistes indépendantes**
- ✓ **Centre de psychomotricité**
- ✓ **Ergothérapie**
- ✓ **Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO)**
- ✓ **Croix-Rouge**
- ✓ **Centre Neuchâtelois de Psychiatrie pour enfants et adolescents (CNPea)**
- ✓ **Office Cantonal d'Orientation Scolaire et Professionnelle (OCOSP)**
- ✓ **...**

Ecole - famille

Relation école–famille

Pour une bonne collaboration école – famille, il est de votre devoir de:

Respecter les horaires d'école.

- ▶ Avertir l'enseignant/e lorsque votre enfant est malade
- ▶ Lire attentivement les circulaires
- ▶ Consulter régulièrement PRONOTE
- ▶ Avertir le secrétariat si vous déménagez

Relation école-famille

The logo for PRONOTE is displayed in a dark green rectangular box. The word "PRONOTE" is written in a bold, sans-serif font. Each letter is a different color: P (orange), R (pink), O (light blue), N (green), O (yellow), T (purple), and E (grey). There are three small yellow stars above the second 'O'.

PRONOTE

- ▶ Moyen officiel de communication Ecole – Famille
- ▶ **A consulter au moins une fois par semaine** (identifiants reçus en novembre)



- ▶ Pour se connecter:
- ▶ Possibilité de télécharger l'application PRONOTE sur votre Smartphone
- ▶ Des informations supplémentaires sur **le site de l'école**

Relation école–famille

Absences

Sous réserve de l'article 10 du règlement scolaire, toute demande de congé dûment motivée par le parent de l'élève doit être adressée **par écrit 10 jours au moins avant la date prévue du début de l'absence.**

Congé de ½ journée

→ demande à l'enseignant

Congé de plus d' ½ journée

→ demande à la direction

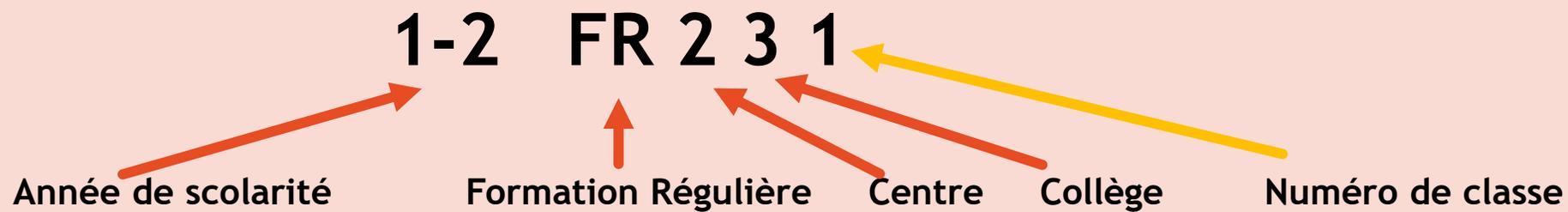
Relation école–famille

A vos agendas

- ▶ **Mi- avril:** Indication du collège uniquement par le biais de votre compte Pronote,
- ▶ **Mi-juin:** Informations concernant la classe et le nom du/des enseignants titulaires
- ▶ **Fin juin:** «Portes ouvertes», visite de la classe
- ▶ **Lundi 18 août 2025:** rentrée scolaire
- ▶ **Avant les vacances d'automne:** séance des parents
- ▶ [Calendrier des vacances scolaires neuchâtelaises](#)

Notation des classes

Notation:



Le parascolaire

- **Accueil parascolaire :
Compétence de la Ville de Neuchâtel**
- **Mme Marika Rupil,
coordinatrice du service parascolaire de la Ville de
Neuchâtel**

Le parascolaire

Promenade

Le Scoubidou et Le 12 du Scoubidou

Mme Valérie Reymond Garufo, directrice

Av. Jean-Jacques Rousseau 7 - 2000 Neuchâtel

Tél. 032 724 49 54

Le Square (parascolaire privé)

Av. du 1 mars 20 – 2000 Neuchâtel

Tél. 079 268 38 24

Les Parcs

Le Serpentin et Le 12 du Serpentin, Le 12 du Jacques a dit

Mme Stéphanie Schulthess, directrice

Rue des Parcs 59 - 2000 Neuchâtel

Tél. 032 721 40 81

Le parascolaire

Serrières

Le Cerf-Volant et Le 12 du Cerf-Volant

M. Florent Trijasse, directeur

Rue Guillaume-Farel 13 - 2000 Neuchâtel Tél. 032 717 78 66

Valangin

Les Guillemets

Mme Sonia Simoes, directrice

Chemin du Saut 9 – 2042 Valangin

Tél. 032 857 10 40

Vauseyon

Le Tipi et Le 12 du Tipi

Mme Stéphanie Patthey, directrice

Rue Varnoz 1 - 2000 Neuchâtel

Tél. 032 730 31 75

APEN :
association des parents d'élèves
de Neuchâtel

Présentation de l'APEN

C:\Users\NussbaumMC\Desktop\présentation_APEN_SéanceInfoParentsFutursElevés_CentreTerreaux_250204.pptx



En attendant la rentrée ...

Relation école-famille

En attendant la rentrée

En vue de l'entrée en 1^{ère} année
de votre enfant



éorⁿ
école
obligatoire
région
Neuchâtel

Relations école-familles

En attendant la rentrée

► <http://3-6-9-12.org>

► [ICI](#)

Apprivoiser les écrans et grandir

3 - 6 - 9 - 12



Avant 3 ans

L'enfant a besoin de découvrir avec vous ses sensorialités, et ses repères

Jouez, parlez, arrêtez la télé



De 3 à 6 ans

L'enfant a besoin de découvrir ses dons sensoriels et manuels

Limitez les écrans, partagez-les, parlez-en en famille



De 6 à 9 ans

L'enfant a besoin de découvrir les règles du jeu social

Créez avec les écrans, expliquez-lui Internet



De 9 à 12 ans

L'enfant a besoin d'explorer la complexité du monde

Apprenez-lui à se protéger et à protéger ses échanges



Après 12 ans

Il s'affranchit de plus en plus des repères familiaux

Restez disponibles, il a encore besoin de vous !

« J'ai imaginé en 2008 les repères « 3-6-9-12 » comme une façon de répondre aux questions les plus pressantes des parents et des pédagogues. » Serge Tisseron

3-6-9-12. Apprivoiser les écrans et grandir, Ed. érès

Relation école-famille

En attendant la rentrée

www.neuchatelville.ch/vivre-a-neuchatel/sante/orthophonie

3, 2, 1... PARLEZ!



REGARDER LES ÉCRANS EMPÊCHE LE DÉVELOPPEMENT DU LANGAGE.

1

LA TABLETTE ÉTEINT LE CERVEAU DES ENFANTS.

2

UNE HEURE D'ÉCRANS PAR JOUR, C'EST DÉJÀ TROP!

3

+ d'infos ci-contre

ÉCRANS ET LANGAGE

3, 2, 1... PARLEZ!

Un projet de prévention du Centre d'orthophonie de Neuchâtel.

ÉCRANS ET LANGAGE

1

Avant 4 ans, regarder les écrans tous les jours augmente beaucoup le risque de retard de langage.

2

Devant un écran, le cerveau d'un enfant est beaucoup moins disponible pour apprendre de nouveaux mots même s'il paraît attentif.

3

Surtout avant 12 ans, d'autres activités avec l'enfant sont à privilégier pour favoriser entre autres le langage.

Relation école-famille

En attendant la rentrée

3, 2, 1... PARLEZ!

DOIS-JE
PARLER
FRANÇAIS
AVEC MON ENFANT,
MÊME SI
JE NE LE PARLE
PAS BIEN ?



1



MON ENFANT
PARLE
DEUX LANGUES,
C'EST POUR ÇA
QU'IL PARLE
MAL ?

2

EST-CE QU'UN
ENFANT
APPREND MIEUX
UNE 2^e LANGUE
S'IL L'APPREND
JEUNE ?



3

réponses
ci-contre

BILINGUISME

www.neuchatelville.ch/vivre-a-neuchatel/sante/orthophonie

3, 2, 1... PARLEZ!

Un projet de prévention du Centre d'orthophonie de Neuchâtel.

BILINGUISME

1

Non, c'est important de parler à son enfant dans sa langue maternelle, car elle va aider le développement du français.

2

Non, le bilinguisme n'est pas la cause d'un problème de langage. On retrouvera les difficultés à parler de l'enfant dans les deux langues qu'il utilise. Un enfant sans trouble du langage apprendra deux langues sans problème.

3

Non, ce n'est pas l'âge qui compte, mais la quantité d'exposition. Plus l'enfant entend et parle une langue, mieux il l'apprendra.

Ville de
Neuchâtel

Avec le soutien des communes de Boudry,
La Grande Béroche, Milvignes et Peseux

Relation école-famille

En attendant la rentrée

www.neuchatelville.ch/vivre-a-neuchatel/sante/orthophonie

3, 2, 1... PARLEZ!

MON ENFANT
DE 2 ANS
NE PARLE PAS,
ON ME DIT
QUE ÇA VA VENIR...
EST-CE QUE JE DOIS
M'INQUIÉTER ?



MON ENFANT
DÉFORME
LES MOTS
QUAND IL PARLE,
EST-CE QUE JE DOIS
M'INQUIÉTER ?



MON ENFANT
NE CONSTRUIT PAS
DE PHRASES
CORRECTES
À 3 ANS,
EST-CE QUE
JE DOIS
M'INQUIÉTER ?



réponses
ci-contre

DÉVELOPPEMENT DU LANGAGE :
POINTS DE REPÈRE ET SIGNAUX D'ALERTE

3, 2, 1... PARLEZ!

Un projet de prévention du Centre d'orthophonie de Neuchâtel.

DÉVELOPPEMENT DU LANGAGE : POINTS DE REPÈRE ET SIGNAUX D'ALERTE

1

Le plus important à 2 ans est que l'enfant communique (gestes, mots à lui) et se fasse comprendre. Il devrait vite progresser dans les prochains mois. Si la situation n'évolue pas, parlez-en à votre pédiatre.

2

On s'inquiétera si l'enfant ne parvient pas à se faire comprendre ou en souffre (il s'énerve, se bloque, se renferme).

3

Oui, à 3 ans, l'enfant devrait être capable de participer à des petites conversations en faisant des phrases correctes. N'hésitez pas à consulter un(e) orthophoniste.

Ville de
Neuchâtel

Avec le soutien des communes de Boudry,
La Grande Béroche, Milvignes et Peseux

Sites internet

www.terreaux.ch

www.rpn.ch

www.plandetudes.ch

Merci de votre attention!



Des questions?

Ecrivez-nous: cycle1.terreaux@rpn.ch